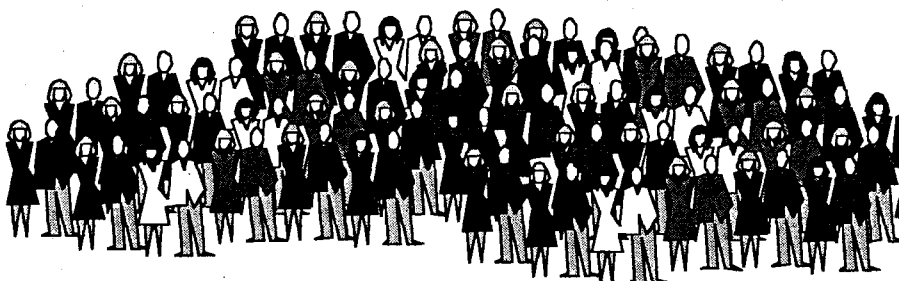


Les coopératives laitières en France



Cette première Assemblée générale de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières du 21^{ème} siècle est une occasion unique de se pencher à nouveau sur les coopératives laitières, leur place, leur rôle et leur évolution.

Nos coopératives laitières ont été malmenées depuis le début de la décennie 80. Conçues dans une économie de production, pour développer l'agriculture, elles ont pris de plein fouet le passage à l'économie de marché. Face à une grande distribution, toujours plus puissante, et à des cours mondiaux de plus en plus fluctuants, elles ont vu le filet de sécurité de l'intervention s'amenuiser régulièrement. En quelques années, elles ont dû redéfinir leurs stratégies, et se repositionner sur les marchés.

Aujourd'hui, les agriculteurs et leurs coopératives sont à un nouveau tournant de leur histoire. L'ouverture des marchés aux vents du grand large se poursuit, et s'accélère. Pour ne pas disparaître, les agriculteurs doivent consentir de nouveaux efforts de productivité, alors qu'ils diminuent en nombre. Dans le même temps, l'agriculture dite "intensive" est clouée au pilori.

**Aujourd'hui,
l'ouverture des
marchés aux
vents du grand
large se
poursuit, et
s'accélère.**

Qui plus est, en cette période de turbulence, où se préparent de grandes réformes et de grandes négociations mondiales, on relève fréquemment des contradictions entre les déclarations des responsables politiques, et les choix qui sont effectués. Si ces contradictions ne sont pas levées, les règles du marché et la loi du plus fort auront raison de toutes les politiques qui seront mises en place.

Devant cette situation, les coopératives sont plus que jamais des outils à privilégier, pour le monde agricole.

A l'origine, ces entreprises ont été créées par des hommes de terrain, mais qui, avec bon sens, pensaient qu'en se regroupant, ils réussiraient mieux qu'individuellement. Ne sommes-nous pas aujourd'hui devant une situation comparable ? L'individualisme est une valeur dominante. N'est-il pas un danger majeur, voire un poison mortel, dès lors que les agriculteurs, même si leur nombre diminue, resteront des entrepreneurs de taille modeste, face à des acheteurs (distributeurs ou multinationales) dont la taille et la vision sont aujourd'hui mondiales ? et en situation de concentration permanente ?

Dans ce contexte, l'intérêt que représentent les coopératives, en regroupant les forces des producteurs, n'est-il pas particulièrement évident ? Qu'est-ce que la coopération, sinon une action syndicale trouvant son expression dans l'action économique ? Il est clair que dans une économie dont les rouages nous échappent de plus en plus, les coopératives, ont vocation à jouer un rôle majeur. L'enjeu : assurer la pérennité de l'activité agricole telle que nous, Professionnels la souhaitons, et en particulier éviter l'intégration verticale.

Toutes ces questions ne sont pas théoriques. Elles sont la réalité d'aujourd'hui et de demain. Elles justifient les efforts et les sacrifices des fondateurs des coopératives. Elles donnent un sens à l'action des coopérateurs d'aujourd'hui. C'est surtout une affaire de volonté.

*J. Le Vourch,
Président de la FNCL*